



Avec ces superbes réalisations, l'enfance et la petite enfance sont couvertes à Bellevue ! Mais qu'en est-il de la jeunesse ?

Ces dernières années, BdA a participé activement à la mise en place et à la gestion de structures pour la petite enfance (crèche, parascolaire, ...). Pour cette législature, BdA souhaiterait s'intéresser à l'occupation de nos adolescents et pré-adolescents (de 12-17 ans) ainsi qu'à diversifier l'offre de garde durant les vacances pour les plus jeunes (6-11 ans).

Pour les adolescents et pré-adolescents, Bellevue propose actuellement un local géré par la FASE au Centre de la Vigne Blanche. Ce local présente l'avantage d'être proche du centre sportif. En revanche, il manque d'espace. Le local est ouvert le mercredi de 16h00 à 19h00 et le vendredi de 18h00 à 22h00. La FASE propose également des sorties occasionnelles (cinéma, soirée crêpes, ...) ainsi qu'un soutien pour les jeunes en rupture, un encadrement et un suivi pour les jeunes adultes de 15 à 25 ans. La fréquentation actuelle du centre est de 6-8 jeunes les mercredis et de 10-15 jeunes, le vendredi. Mais que font nos adolescents lors des congés scolaires ou le week-end ? Pas grand-chose ... même si la Grève,

à Versoix, les accueille avec grand plaisir durant l'été ...

Pour les enfants en âge de scolarité primaire, les Bellevistes peuvent s'adresser au centre aéré « Au P'tit Train » situé sur la commune de Genthod.

Il y a également la possibilité de s'adresser au centre aéré de Versoix, le RADO/ le RADIS, mais il n'accueille les enfants que jusqu'à 11 ans. Les places sont également très limitées:

- Groupe des petits : 32 enfants de 4 à 8 ans dont seulement 5 places pour l'ensemble des communes avoisinantes (Collex, Chambésy, Genthod et Bellevue).
- Groupe des grands : 16 enfants de 9 à 11 ans dont 3 pour les communes avoisinantes.

Notre population est passée de 1'801 personnes en 2000, à 3'238 habitants fin 2014 et à 3'258 en juin 2015 (OCSTAT). Toujours selon les chiffres de la statistique, les 0-19 ans étaient 889 en décembre 2014, soit 27.47% de notre population !

Nos ados, de quoi ont-ils besoin ou envie ? Quelles activités proposer à Bellevue ? Dans quel lieu ? Sous quelle forme ? Voilà divers points que nous souhaitons soulever et proposer une solution pour que nos enfants s'épanouissent au sein même de leur commune.

Et pour nos plus jeunes, serait-il envisageable de créer un centre aéré dans les locaux du parascolaire ? ■

Si le sujet vous interpelle, vous pouvez envoyer un email à : marilyne.tozar@mairie-bellevue.ch

Marilyne Tozar, conseillère municipale

EDITORIAL

n°71

Cet automne sonne la rentrée pour le conseil municipal nouvellement élu. A relever que l'année 2015-2016 présentera un bureau du conseil municipal exclusivement féminin, composé de Mylène Schöpfer-Sandoz (Présidente, PLR), Anne-Catherine Hurny (Vice-présidente, BdA) et Sonia Gatti (membre, PDC). Pour Bellevue d'Avenir, qui compte désormais sept représentants (+ 1) au conseil municipal, mais toujours

aucun à l'exécutif, il s'agira comme lors des précédentes législatures, de jouer un rôle « d'opposition constructive ». C'est-à-dire, à la fois de s'assurer que la majorité PLR prenne des décisions favorables à l'ensemble des Bellevistes, mais également d'effectuer des propositions constructives afin d'améliorer les projets en cours.

Et les projets d'envergure ne manquent pas ! Sans vouloir être exhaustive, cette Dépêche met l'ac-

cent sur un certain nombre de sujets sur lesquels notre groupement sera attentif ces prochains mois. L'ensemble de notre programme peut être consulté sous : www.bda-bellevue.ch

L'ensemble de la rédaction et des élus de BdA vous souhaite une bonne lecture de ce numéro. Sentez-vous libres de nous faire part de vos réactions ou de vos questions. ■

Raphaël Petite, président

DÉVELOPPEMENT DURABLE

VERS UN AGENDA 21 COMMUNAL

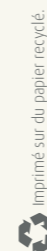
Nous y sommes ! L'exercice Facteur21 qui avait débuté fin 2013 a permis d'établir un bilan en matière de gestion durable de la commune mais surtout d'identifier des priorités et de lister des actions. Un peu plus de 400 actions sont planifiées ou proposées et celles-ci devront être pro-

chainement passées en revue (j'ai envie de dire : « digérées ») puis transmises aux entités compétentes. Ce nouvel exercice aboutira à l'établissement d'un Agenda 21, dotant ainsi la commune d'un précieux outil de planification.

En parallèle et entre autres choses, l'exercice Facteur 21 a mis en évidence le besoin de sensibiliser la population et les entreprises aux principaux axes du développement durable. A ces fins, une fête sur ce thème serait un

excellent moyen de souligner l'implication de la commune et d'intéresser le public à ce sujet vaste et complexe. Elle permettrait aussi d'impliquer les acteurs locaux qui souhaiteraient présenter leurs activités et les actions menées en matière de développement durable. Cet événement s'adresserait aux grands comme aux petits et serait agrémenté d'activités amusantes et enrichissantes. ■

Fabrice Malacrida, conseiller municipal



Voir aussi : « Votre mairie vous informe » en page 7, Juin 2015 – N° 30 www.mairie-bellevue.ch

NUISANCES

TRAFIC AÉROPORTUAIRE

Habiter à côté de l'aéroport est pratique lorsqu'on doit s'y rendre. Mais les nuisances qu'il engendre sont d'importance :

- une pollution tant sonore qu'induite par les particules fines, les oxydes d'azote et de carbone
- une fréquence des vols très élevée (par moment, on peut enregistrer un mouvement d'avion toutes les 90 secondes)
- l'ouverture de l'aéroport de 6h00 à minuit pour les vols commerciaux, sachant que les avions retardataires peuvent encore atterrir jusqu'à 00h30.

Cette situation devrait encore se dégrader, puisque Cointrin désire augmenter son trafic voyageur, ce qui se fera en partie par l'arrivée de nouveaux modèles d'avions avec une plus grande capacité, mais aussi par une densification du trafic aérien (environ 20 % à l'horizon 2030).

Il faut savoir que sous la pression des zurichois, l'aéroport de Zürich

Kloten a été contraint de fermer dès 23h, permettant aux riverains de bénéficier d'une heure de calme de plus que les genevois. L'aéroport de Genève explique cette différence par le fait que Zurich étant un HUB, il faut permettre aux passagers atterrissant vers 23h à Zurich d'embarquer dans une correspondance les ramenant à Genève.

Habiter en bout de piste implique également que nos terrains voient leur valeur diminuer puisque certaines zones ne sont plus constructibles.

Comment réagir face à ces problèmes ?

S'associer au Groupement des Communes de la Rive droite, qui réclame une sorte de participation aux bénéfices de notre florissant aéroport ? Un fond de compensation serait ainsi créé, qui alimenterait des projets d'intérêt public.

Même si je comprends la motivation des initiants, je ne suis personnellement

pas favorable à cette résolution. Accepter ainsi une indemnisation financière pourrait mettre les communes dans une situation inconfortable : défendre les intérêts des riverains alors qu'on accepte les indemnités engendrées par ce trafic est ambigu. Je préférerais que les riverains s'unissent afin que nous luttons contre les projets d'extension de Cointrin, pour qu'on nous permette de bénéficier de nuits sereines pendant 7 heures d'affilée, pour que soient infligées des amendes véritablement dissuasives aux compagnies affrétant des vols trop bruyants ou trop tardifs, etc.

Ainsi, la qualité de vie des riverains de l'aéroport serait quelque peu préservée ...

En tout cas, il est absolument nécessaire que notre commune soit extrêmement attentive à cette situation et défende activement l'intérêt des Bellevistes face à cette problématique. ■

Anne-Catherine Hurny, conseillère municipale



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

QUELS SONT LES ENJEUX DE CETTE LÉGISLATURE ?

Dans les années à venir, Bellevue devra relever plusieurs défis importants afin de maîtriser l'aménagement de son territoire.

A Réviser le plan directeur communal 2000 en tenant compte du plan directeur cantonal 2030 et des nouveaux projets d'urbanisation.

B Elaborer un plan directeur et exiger l'instauration d'une zone d'activités mixtes dans le secteur Tuileries-Valavran-Chânats, en lieu et place d'un parking pour poids lourds qui engendrera des nuisances supplémentaires sans apporter le moindre impôt à la commune !

C Prendre des mesures adéquates afin de réduire les impacts des deux plus grandes décharges à gravats du canton qui sont prévues à Bellevue et à Collex-Bossy.

D Veiller à ce que le projet immobilier du Champ du Château - environ 2'000 emplois, 200 à 300 logements et plusieurs hôtels - et divers projets de moindre envergure dans le secteur Chênaie, ne génèrent pas un déficit d'infrastructures publiques (école, crèche etc.) et des problèmes supplémentaires de circulation à charge de la collectivité publique et sans participation des promoteurs qui en tireront les bénéfices.

E Terminer l'aménagement du centre du village et favoriser les accès publics au lac.

F Veiller à ce que la création d'un port marchand au Vengeron fasse l'objet de compensations, notamment en créant une plage à cet endroit très fréquenté par les Genevois.

G Achever le réseau local de mobilité douce (chemins piétons et pistes cyclables) en le connectant avec ceux des communes voisines : Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex, Collex-Bossy et Genthod.

H Finaliser la mise en place d'une zone 30km/heure dans le secteur Chênaie-Mojonne afin de limiter le transit.

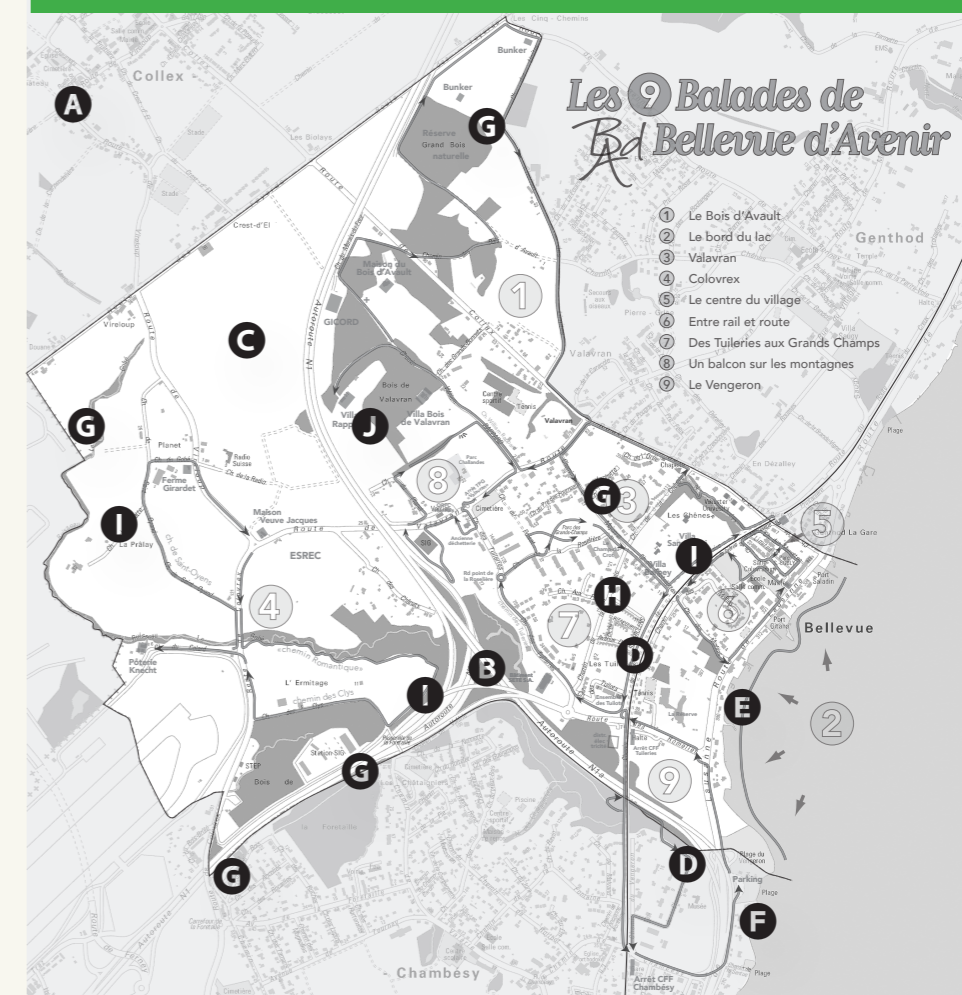
I Poursuivre la renaturation des nants (Marquet-Gobé-Vengeron et Limites) afin de créer des couloirs biologiques favorisant la biodiversité.

J Acquérir, dans la mesure du possible, des parcelles afin de limiter l'urbanisation de la commune et de préserver des espaces naturels pour ses habitants. ■

Dominique Anklin, conseiller municipal

BdA attache une grande importance à ces dossiers d'aménagement du territoire qui conditionnent fortement la qualité de vie de tous les Bellevistes.

Notre faction veillera à ce que le développement de la commune se fasse de manière aussi harmonieuse que possible!



POUR (RE)DÉCOUVRIR VOTRE COMMUNE, TÉLÉCHARGEZ LES 9 BALADES DE BDA SUR NOTRE SITE WEB !

<http://www.bda-bellevue.ch/nos-publications/les-balades-de-bda/index.php>